Bien vives à Mastre

Magazine trimestriel officiel de la Commune de Chastre PRINTEMPS 2021 - n°86



Chastre | Villeroux | Blanmont | Cortil | Noirmont | Gentinnes | St-Géry



- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Régulation
- Adoucisseur
- Climatisation

Panneaux Solaires & Pompes à Chaleur



rue de Corsal, 54 1450 CORTIL-NOIRMONT

081/61 00 43



chauffage@dethy.be



- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil

adicien Control of the control of th

sur rendez-vous: 0473/89 25 81

www.audibilis.be • info@audibilis.be

Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

AND B.
by Marie

Votre boutique de prêt à porter pour dames.

Grand'Rue 66 Gembloux 081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi de 10 à 18h et le lundi sur rendez vous



Éditorial



Cela fait maintenant une année que le Coronavirus est parmi nous et qu'il monopolise l'attention de chacun.

Impossible actuellement de prévoir le moment où enfin, nous verrons

l'éclaircie se profiler. Nous devrons vraisemblablement nous habituer à vivre avec lui un bon moment.

Nous espérons néanmoins que la vaccination intensive pourra nous rendre quelques libertés dès l'été.

Le centre de vaccination agréé le plus proche de Chastre, est le PAMexpo de Court-St-Etienne. Boucle Joseph Dewez, 2.

Chaque citoyen sera convoqué par courrier, dans les mois à venir, sur base d'un ordre de priorité qui sera défini par les experts et les autorités concernées. Le nombre de Chastrois contaminés reste modéré. Je ne peux que vous remercier une fois encore pour votre respect des mesures édictées. L'effort consenti paye et il ne faut pas baisser les bras maintenant.

J'ai toujours une pensée pour les personnes seules, pour qui la solitude engendrée par cette situation est pesante. Il est important de prendre de leurs nouvelles régulièrement pour s'assurer que tout va bien ou tout simplement pour égayer leur quotidien.

Mais la vie continue à Chastre et il est bon de parler de sujets plus positifs. C'est pourquoi, je tenais à vous remercier également pour vos décorations de fin d'année.

Vous avez en effet été très nombreux à décorer votre façade, votre maison, pour le plaisir des yeux de tous les Chastrois.

Nous avons, également au niveau communal, innové en plaçant dans chaque village, des décorations lumineuses. Celles-ci s'étofferont au fil des années. Je vous invite tous à continuer cette démarche individuelle pour la fin de l'année 2021 car discrètes ou époustouflantes, elles ont toutes le mérite de rendre notre Commune encore plus belle!

Une autre bonne nouvelle qui nous concerne tous, le budget 2021 est à l'équilibre. Il a été établi avec prudence et pour s'assurer de ne plus devoir augmenter les impôts, nous avons constitué une provision destinée à compenser les probables baisses de rentrées liées au Covid-19.

Après le nouveau plan de Chastre distribué il y a peu, vous découvrirez dans quelques semaines dans votre boîte aux lettres, le numéro spécial du Bien vivre à Chastre. Celui-ci sera une source d'informations pratiques pour tous les Chastrois et ceux en devenir. Surveillez votre boîte aux lettres!

Continuez à prendre soin de vous, mais aussi des autres!

Th. CHAMPAGNE Bourgmestre

Magazine Bien Vivre à Chastre ● N°85 – hiver 2020

« Bien vivre à Chastre » est le magazine

officiel d'informations locales et générales de la Commune de Chastre. Son contenu mêle les nouvelles des 7 villages de la Commune à des articles d'intérêt général susceptibles d'intéresser directement la majorité de leurs habitants

Conformément à la Loi du 8 avril 1965, « Bien vivre à Chastre » est reconnu officiellement en Belgique par son enregistrement permanent auprès de la section du Dépôt légal de

la Bibliothèque Royale de Belgique.

- « Bien vivre à Chastre » paraît quatre fois l'an, au printemps, en été, en automne et en hiver, Il est distribué gracieusement dans tous les logements de Chastre, de Villeroux, de Blanmont, de Cortil, de Noirmont, de Gentinnes et de Saint-Géry et y atteint directement une population de 7734 habitants.
- « Bien vivre à Chastre » est auto-financé par les insertions publicitaires des commerces et entreprises de notre région.

Administration, rédaction,

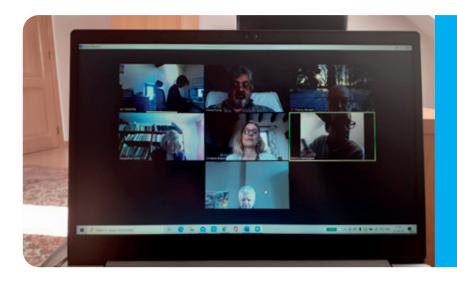
informations, éditeur responsable:

Bourgmestre Thierry CHAMPAGNE 71, avenue du Castillon–1450 Chastre T. 010 65 44 86

thierry.champagne@chastre.be

Régie publicitaire & Production: sprl Regifo Edition Fosses-la-Ville T. 071 74 01 37

info@regifo.be - www.regifo.be



LE COLLÈGE COMMUNAL EN VIDÉO CONFÉRENCE

ENTRETIEN

La charge de travail est toujours croissante: taille, tonte, entretien des parterres ...

Il faut ajouter à cela tous les travaux de réparation de bâtiments, voirie, égouttage...

La verdurisation des cimetières et la non utilisation d'herbicides rendent aussi les choses plus complexes et l'entretien demande dès lors, de plus en plus de temps. Et malheureusement, nous n'avons pas plus de personnel pour autant.

Nous essayons d'utiliser les possibilités mécaniques de manière accrue et plus systématique.

Chaque année, les choses s'améliorent mais nous reconnaissons que ça n'est pas encore parfait. Nous continuerons à nous améliorer cette année encore.

Nous avons pour ce faire, engagé un chauffeur expérimenté pour le ca-

mion-balai et cela va nous permettre de le voir plus régulièrement à l'œuvre.

Je me permets de vous rappeler que l'entretien, le désherbage et la propreté de l'accotement ou du trottoir jouxtant votre propriété vous incombe (voir article 21 du Règlement général de police). Tout non-respect de ce règlement peut être sanctionné (amende).

Nous aimerions vous proposer une sorte de compromis, à savoir que nous remettrions les trottoirs existants à gabarit au fur et à mesure de nos possibilités et de votre côté, vous veilleriez à l'entretien le reste de l'année. Principalement à partir du mois de mai car avec la pousse rapide des mauvaises herbes, il nous est impossible de suivre.

En effet, nous avons une centaine de parterres, jardinières et bacs à fleurs à entretenir sur la Commune et il nous est impossible d'y passer aussi régulièrement que nécessaire. Nous réfléchissons aux possibilités d'y placer des plantes qui demanderaient moins d'entretien au fur et à mesure. Mais, nous avons surtout un problème pour l'arrosage régulier qui prend énormément de temps et cela au détriment d'autres tâches d'entretien. Est-il justifié aujourd'hui d'avoir un tracteur qui sillonne constamment la Commune pour l'arrosage durant des semaines entières voir plus suivant les étés?

Vous, riverains de ces bacs et autres parterres, seriez contactés pour envisager la possibilité d'un partenariat, dont les termes seraient bien évidemment définis de commun accord

Nous pourrions à terme, accorder ainsi plus de temps à l'embellissement de notre Commune grâce à vous.

J'espère que cette éventualité de partenariat sera le début d'une fructueuse collaboration.

Administration

SERVICE POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS



La délivrance de tous les documents administratifs non spécialement tarifés dans le Règlement communal voté par le Conseil communal en sa séance du 24/11/2020 est désormais gratuite. C'est-à-dire: les compositions de ménage, les extraits de casier judiciaire, les certificats de résidence, etc.

Ces documents sont également disponibles en ligne, depuis notre site internet via l'onglet <u>«e-guichet»</u> (www.chastre.be)

Pour les autres démarches : titres, extraits, cartes d'identité, passeports, permis de conduire, ...

En voici les tarifs :

CARTE D'IDENTITÉ / DOCUMENT DE SÉJOUR ÉLECTRONIQUE	Procédure normale*	Procédure urgente**	Procédure «très» urgente***	
Cartes, belges, 12 ans et plus	21,30 €	109,60 €	146,10 €	* J+8 COM + livraison codes PIN/ PUK à domicile
Cartes, belges, - de 12 ans	11,60 €	99,90 €	136,40 €	** J+1 COM + livraison codes PIN/ PUK à la commune
Cartes A, B, C et D (+ de 12 ans)	21,80 €	109,60 €		*** J+1 avec livraison centralisée de la carte et des codes au SPF Intérieur (Rue des Colonies, 11 à 1000 Bruxelles)
Carte E, E+, F et F+ (+ de 12 ans)	21,30 €	109,60 €		

Administration

			·				
PASSEPORT / DOCUMENT DE VOYAGE	Procédure normale*	Procédure urgente**	Procédure super urgente***				
Majeur belge (18 ans et plus)	85,00€	265,00 €	330,00 €	* J+5 COM			
Mineur belge (- de 18 ans)	45,00€	225,00€	290,00€	** J+1 COM si demande avant 15h ou J+2 COM si après 15h			
Majeur réfugié/apatride (18 ans et plus)	81,00 €	255,00€	320,00€	*** J+4h30 au SPF Intérieur - Rue des Colonies, 11 à 1000 Bruxelles -> Commande à la Commune			
Mineur réfugié/apatride (- de 18 ans)	51,00€	225,00€	290,00 €				
PERMIS DE CONDUIRE							
Permis de conduire provisoire	30,00 €						
Permis de conduire définitif	30,00 €						
Permis de conduire international	30,00 €						
Échange d'un permis de conduire étran	30,00 €						
Annexe 4 - Attestation de stage délivrée lors	5,00 €						
DOCUMENT D'IDENTITÉ / DE SÉJOUR «CARTON»							
Al («carte orange») : délivrance du 1er de	8,00€						
Al («carte orange») : prorogation du doc	4,00 €						
DÉCLARATION DE TRANSFERT DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE							
Entrée ou mutation dans la commune	5,00 €						
Départ pour l'étranger	5,00 €						
DOCUMENTS POUR ÉTRANGERS							
Déclaration d'arrivée pour les étrangers	5,00 €						
Engagement de prise en charge (annex	10,00 €						
DÉMARCHES DIVERSES							
Demande de duplicata de codes PIN/P séjour électroniques	5,00€						
Légalisation de signature (y compris aut	2,00 €						
Copie certifiée conforme	2,00 €						
Délivrance de photocopies - N&B - A4	0,20 € par feuille						
Délivrance de photocopies - Couleur - A	0,40 €						
Délivrance de photocopies - N&B - A3	0,30 €						
Délivrance de photocopies - Couleur - A	0,50 €						
ÉTAT CIVIL							
Dossier mariage (déclaration de mariag	50,00 €						
Dossier d'acquisition, d'attribution, de re	50,00 €						
Demande d'établissement d'un acte d'é	20,00 €						
Déclaration d'enregistrement de cohabi	15,00 €						
Déclaration de cessation par consenten	15,00 €						
Déclaration unilatérale de cessation de tion réellement facturés par l'huissier de	30,00 €						
Demande de renseignements généalogiquemunal en charge de la ou des recherches s	20,00€						

Administration

LA PARTICIPATION **CITOYENNE À CHASTRE**

Voici déjà deux ans que des conseils consultatifs existent et travaillent dans notre commune!

Voici la liste des conseils consultatifs chastrois:

- Conseil consultatif des déchets
- Conseil consultatif des cimetières et patrimoine funéraire
- Conseil consultatif énergie et climat
- > Conseil consultatif pour l'intégration de la personne handicapée
- > Conseil consultatif enseignement, extra-scolaire et petite enfance
- Conseil consultatif de la sécurité routière > et de la mobilité douce
- Conseil consultatif de l'agriculture
- Conseil consultatif des séniors
- Conseil consultatif des sports, de la culture, de la jeunesse et de l'associatif

Les présidents des conseils consultatifs «Energie Climat» et «Déchets» sont à la recherche de nouveaux membres!!

Vous êtes intéressé? Il vous suffit d'envoyer votre candidature à l'adresse mail à:

cecile.vanmeensel@chastre.be

LE COIN DU JARDINAGE

Le printemps arrive et il est temps de penser à jardiner. Voici quelques conseils utiles pour profiter de vos légumes!

MARS:

- > Semer les laitues couches
- Préparer le semis du cresson
- Enlever les feuilles mortes des fraisiers et couper les stolons de l'an dernier
- Scarifier les pelouses

AVRIL:

Au début du mois:

- Planter les pommes de terre hâtives
- Planter les petits pois, les oignons, les échalotes, les épinards, les radis, les carottes et repiquer les semis de laitues. Petite astuce pour avoir des laitues tout l'été: en semer toutes les 3 semaines
- C'est le moment idéal pour semer de nouvelles pelouses

Mi-avril:

Planter les pommes de terre tardives

Bon travail!



- Repiquer les choux fleurs, choux rouges, choux blancs, choux de Bruxelles, brocolis...
- Planter les tomates en serre

MAI:

Après le 15 mai et la fin des gelées:

- Semis de haricots
- Repiquer les courges et les tomates en pleine terre
- Faire ses jardinières avec des plantes annuelles
- Pailler les fraisiers copieusement s'il fait sec et chaud

UN DÉFUNT À HONORER



Le cimetière de Cortil-Noirmont fera bientôt l'objet d'une campagne d'exhumation similaire à celle réalisée cet hiver à Blanmont. L'objectif est de recréer de la place, en supprimant des sépultures en défaut d'entretien, ou

non concédées. Notamment, pour permettre un deuil dans des conditions décentes pour les familles dont le défunt a fait le choix de l'incinération.

Cette étape technique, délicate, est menée par nos fossoyeurs, éventuellement aidés de collègues d'une commune voisine. Walhain nous a ainsi prêté main forte cet hiver. Elle suit une étape administrative importante, qui consiste à inventorier les sépultures affichées, pour en préserver celles qui présentent un intérêt historique local. Anciens élus, métiers disparus, résistants, ils ont fait l'histoire de Chastre. Si vous disposez d'informations sur un défunt du cimetière de Cortil-Noirmont, faites-le nous savoir à l'adresse cimetieres@chastre. be ou par courrier postal, Avenue du Castillon 71 à Chastre. Toutes les informations peuvent nous aider à identifier un monument, une personnalité d'importance historique locale.

Après Cortil, les cimetières de Gentinnes et de Saint-Géry seront concernés, conformément au plan de gestion adopté -à l'unanimité! - par le Conseil communal du 28 janvier 2018. Merci pour votre patience; nous restons à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Environnement

CHASSE AUX DÉCHETS!



L'asbl BeWapp, en charge de l'organisation du Grand ramassage de printemps, a choisi de reporter son édition 2021. Trop d'incertitudes demeuraient, début février, pour garantir le maintien d'une opération qui regroupe plus de 75.000 bénévoles en Wallonie, souvent groupés (écoles, familles, scouts...). Nous espérons tous une organisation en septembre.

Qu'à cela ne tienne, les actions isolées

des «Ambassadeurs de la propreté» se poursuivent! Toujours plus nombreux, ce sont des couples, des familles ou des bénévoles isolés qui profitent d'une balade pour collecter dans l'espace public les petits déchets abandonnés. Une fois signalés, les déchets sont emportés par le Service travaux. Envie de les rejoindre? Voyez comment vous inscrire sur le site :

www.walloniepluspropre.be.

Entretemps, la Commune de Chastre ne reste pas inactive. Un nouvel agent constatateur partagera bientôt son temps entre Chastre et deux communes voisines. La lutte contre les incivilités environnementales sera l'une de ses tâches. En parallèle, le Service travaux a été retenu par la Wallonie dans

un programme d'audit des poubelles de voiries. Sont-elles trop nombreuses, pas assez? Trop souvent relevées, abîmées? Bien placées? Les réponses à ces questions devraient nous aider à mieux équiper le territoire communal.

Enfin, en avril, l'asbl AER aqua terra sera de retour dans le cours de l'Orne, au départ de Chastre, pour collecter les déchets diffus accrochés aux berges ou dans le lit des cours d'eau. Souvenez-vous; 800 kilos de lingettes collectées sur quelques centaines de mètres en 2020, des sacs, des bas nylon, et même un caddie (2019)! Si vous souhaitez participer à l'opération, dans le respect des règles sanitaires, suivez leur actualité sur :

https://aeraquaterra.wordpress.com

MA COMMUNE, EXTRAORDINAIRE?



A l'instar du «Jardin extraordinaire» de la RTBF, qui a dû se réinventer en 2020 pendant le confinement, un inventaire participatif du vivant est en cours à Chastre. Envie de participer?

Dans le cadre de la mise à jour du réseau écologique de Chastre, le manque de données a été mis en lumière par le travail exploratoire de quatre étudiants de la Faculté de Gembloux – AgroBioTech. L'objectif initial était d'établir une cartographie

indicative des milieux semi-naturels de Chastre, présentant un intérêt actuel ou à restaurer. Un tel outil permettrait de mieux orienter les décisions en matière d'urbanisme, de mobilité douce, d'agriculture ou de participation citoyenne (PCDN).

Toutefois, l'analyse scientifique du réseau écologique doit superposer une cartographie des milieux actuels (cours d'eau, prairies, bois...) et les données disponibles. Or, ces données du vivant sont lacunaires. Le bureau d'études qui sera désigné dans le cadre du Programme de développement rural (dont la mise à jour des outils est un des 32 projets) risque fort de buter sur le même obstacle que les étudiants de Gembloux. Dès lors, de nombreux naturalistes bénévoles ont été sollici-

tés dès février pour contribuer au site participatif http://observations.be pour étoffer les données disponibles.

Les observations disponibles se concentrent en effet autour des habitations, où les naturalistes amateurs ont surtout sévi dans leur propre jardin, et concernent surtout des oiseaux. Si vous aussi, vous disposez de temps et de quelques connaissances en botanique, entomologie ou en photographie (à défaut de pouvoir identifier), participez! Vous pouvez le faire chaque année dans le cadre du recensement des oiseaux (en février) ou des papillons (en juillet) organisé par Natagora, ou toute l'année, au gré de vos balades. Une question, un doute? Contactez le Service environnement et le relais de naturalistes amateurs.

SAVEZ-VOUS PLANTER...

Il n'y a pas que les choux, dans la vie ; la Wallonie a ainsi modifié récemment son dispositif d'aide financière à la plantation, en le rendant plus attractif.

Ainsi, désormais, les métrés minimaux ou les nombres de plants éligibles aux subsides sont revus à la baisse, et les montants ont été revus à la hausse. Ces aides à la plantation concernent la plantation de haies, de vergers de haute tige, de taillis et d'arbres têtards. Ceux-ci, enfin, font l'objet d'une subvention à l'entretien, également. Ces encouragements financiers s'inscrivent dans l'objectif gouvernemental d'atteindre 4.000 kilomètres de haies ou 1 million d'arbres d'ici 2024.

Si la période de plantation s'étend de novembre à février, la demande d'aide peut être introduite dès maintenant auprès de la Wallonie (http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-a-la-plantation.html?IDC=6057), comme la demande de conseils sur le choix des essences. Une info, un conseil ? Le Service environnement@chastre.be est également à votre disposition.

Économie

LABEL CHASTROIS

Tout le monde s'accordera à le dire, 2020 fut une année pourrie à oublier au plus vite, toutefois elle est à marquer d'une pierre blanche.

Non seulement, le « Marché hebdomadaire de Chastre » a vu le jour le dimanche 7 juin, mais il a été primé début décembre par la fondation Roi Baudouin, excusez du peu!

Nous tenons ici à remercier mais également à féliciter ses organisateurs de ce mérite grâce à leur persévérance et leur ténacité. Faut-il encore le rappeler, le marché se déroule tous les dimanches de 09h00' à 13h00' dans la cour de la maison communale.

La pandémie nous a par contre fait passer sous silence les « Labels Chastrois ». Créés à l'initiative et sous l'impulsion de Pascal Dispa dans le but de promouvoir nos artisans et produits locaux, appel a été lancé et bien reçu. Un comité « des sages » s'est réuni et a arrêté son choix sur 7 artisans et 4 produits (producteurs). Nous aurions aimé récompenser les lauréats avec faste au cours d'une cérémonie officielle, mais les mesures sanitaires nous en ont empêchés. Qu'à cela ne tienne, ils le seront dès que possible mais en attendant, la moindre des choses est d'au moins les citer ici.

LES ARTISANS LABELLISÉS SONT :



- * Nathalie VAN BEEK.....Les poteries de Nathalie
- **>** *Thomas FLAMENTRacines tactiles
- > *Olivier MATHIEU.....Pim Thaï
- > *Stéphan DAGNEAU..... artisan du bois
- **>** *Sanna CHOMEZ.....SannaPack'Une Vie
- **>** *Nadia ZAKALNYCKIJ......Définitivement Chocolat
- * Geneviève et Fabrice BENONI.....Wake me up

QUANT AUX PRODUITS LABELLISÉS:



- **>** *Frédéric DAGNEAU......Potager du Bois des Pauvres
- **>** *Pierre-Yves CHARLIERLa Fraise du Piroy
- **>** *Anne BIDOUL-Benjamin BRAIBANT .Ferme du Patriote
- *Vincent DUBOISLa Poule aux œufs bleus

Si d'aventure, vous aussi vous vous sentez concernés et souhaitez revendiquer le « Label Chastrois », n'hésitez pas à nous le faire savoir (communication@chastre.be) , nous nous ferons un plaisir d'examiner votre candidature en espérant vivement que vous puissiez rejoindre le cercle des labelisés.

GUICHET POUR INDÉPENDANTS

Nous nous permettons de rappeler à nos indépendants qui le souhaitent, impactés par la crise, que nous avons mis à leur disposition à la commune, un guichet qui leur est dédié. Ce service d'aide gratuit est tenu par un consultant indépendant et professionnel qui vous permettra d'obtenir des réponses à vos questions ou de recevoir un conseil avisé (sur rendez-vous via l'adresse communication@chastre.be). De même, si vous êtes gérant de société ou indépendant, à titre privé, le CPAS se tient également à votre disposition, en toute discrétion, il n'y a aucune honte à pousser leur porte, vous n'êtes en rien responsable de cette crise qui vous met dans l'embarras (\$\mathbb{C}\$ 081/62.27.23).

N'hésitez pas à consommer local pour les soutenir dans ces moments difficiles.

Rappelons aussi que notre Commune compte 4 établissements de restauration, à savoir:

- > Pizzeria «Chez Pepp», Place de la Gare à Chastre 010/65.59.55
- > Pizzeria «Fabrizio», 15 Route Provinciale à Blanmont 010/65.60.78
- Fim Thaï, 10, Rue du Grand Pré à Blanmont 0472/06.31.52
- **>** Le Vieux Chastre. 5, Rue gaston Delvaux à Chastre 010/65.59.55

Ceux-ci continuent à fonctionner en «take away».

MOBIBW

La Commune de Chastre vous fait part de l'action MobiBW - «Réinventez votre mobilité».

Les candidats qui souhaitent changer leurs habitudes de mobilité, même partiellement, recevront un conseil personnalisé pour leur trajet et pourront tester les transports en commun ou différents types de vélo (électrique, pliant, cargo) - voir même une trottinette électrique - pour une période jusqu'à un mois et ce gratuitement. Pour les prêts de vélo, l'offre comprend une formation de 2h «Ma Ville à Vélo» pour rouler en sécurité dans la circulation. Cette formation donnée par Pro Velo se déroulera dans une des salles de la Commune Chastre ou d'une Commune voisine.

Vous recherchez la meilleure solution pour vous rendre au travail?

Vous souhaitez réaliser des économies pour vos déplacements, prendre soin de votre santé ou vous en avez simplement assez d'être enfermé dans votre voiture à l'arrêt aux heures de pointe?

Pour répondre à vos préoccupations et aux nouveaux enjeux de la mobilité et de mode de travail, le Brabant wallon propose à ses habitants et travailleurs de réinventer leur mobilité domicile-travail.

En quoi consiste le programme d'accompagnement?

- **>** Vous nous renvoyez votre formulaire de candidature complété.
- Nous déterminons avec vous la meilleure solution de déplacement alternative à la voiture individuelle, en tout ou en partie (quelques jours par semaine ou une partie du trajet).
- Pendant une période allant jusque 4 semaines, nous vous permettons de tester gratuitement ce trajet et, au besoin, de modifier les solutions choisies en cours de test.
- Si cette solution comprend l'utilisation d'un mode actif comme le vélo (classique, électrique, cargo, pliant) ou la trottinette, nous vous mettons les outils à disposition gratuitement durant la période désignée (caution de 250€ pour un vélo et de 50€ pour une trottinette).



- Pour les déplacements à vélo, le prêt est accompagné d'une formation gratuite et obligatoire pour rouler en sécurité dans le trafic.
- Un coach sera présent pour vous avant, pendant et après le test. Cela vous permettra de faire le point sur vos besoins de déplacements et vos objectifs de mobilité.
- Un an après le test, vous remplissez un formulaire obligatoire qui permettra d'estimer les résultats à long terme du programme suivi.

Pour en savoir plus ou porter votre candidature pour un test gratuit, décou-

vrez notre règlement et renvoyez-nous votre formulaire de candidature à l'adresse:

developpementterritorial@brabantwallon.be

Vous trouverez les informations complémentaires via le site https://www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/mobilite/mobibw/

Update: vu le contexte particulier de cette année qui a postposé le lancement du projet, les candidatures seront acceptées même après la date prévue au règlement (31 octobre).

LES AGORAS DE SAINT-GÉRY

Notre commune compte 4 terrains de sport pour les jeunes: des terrains de foot ou basket qu'on appelle souvent des 'agoras'.

Ces Agoras de Saint-Géry (Quartier du Petit Baty), de Boischamps (Venelle des Lauriers), de Blanmont (Place de la Féchère) et de Cortil-Noirmont (Venelle du Ry) sont des lieux pour faire du sport, grâce au terrain de football, aux paniers de basket-ball ou encore aux poteaux pour les filets de badminton et de volley. Ce sont aussi des lieux de rencontre entre voisins et d'échange entre des personnes de tout âge, résidant ou non dans la commune. Ce sont donc des lieux conviviaux, qui permettent de renforcer les liens sociaux, intergénérationnels, au sein des villages.

Certaines Agoras sont également

munies de balançoires ou d'un skate-parc pour attirer les petits et les grands, pour varier les types de loisirs.

Certains acteurs de la jeunesse profitent aussi de ces lieux pour leurs animations (les écoles, CarrefourJ, l'éducatrice de la commune, la Petite Maison,...)

L'Agora est un lieu ouvert à tous et durant toute la journée. Toutefois, en raison de l'actuelle pandémie, et par décisions gouvernementales, il a été instauré un couvre-feu qui limite l'accès de l'aire de 6h du matin jusque 22h.

Dans un but préventif, et pour éviter la propagation du virus, il ne peut y avoir qu'un nombre limité de personnes sur la surface de l'Agora. Depuis début février, les enfants et les jeunes (de moins de 18 ans) peuvent jouer jusqu'à dix maximum. Les groupes de 6-12 ans ne doivent pas se mélanger avec les groupes de 12-18 ans.

Les adultes (à partir de 18 ans) ne doivent pas être plus de quatre. Les joueurs, lorsqu'ils ne font pas de sport, conservent un masque sur le visage, respectent les gestes barrières, et se tiennent éloignés les uns des autres à une distance raisonnable.

L'Agora est un endroit privilégié qui permet la rencontre et la cohésion entre les habitants, les jeunes mais aussi les personnes de tout âge qui viennent les regarder et les encourager. Respecter ces mesures, c'est assurer un avenir radieux à ces aires de jeux!

EDUCATRICE DE RUE



Depuis un an, une nouvelle éducatrice de rue est arrivée à la commune : Alice Govaerts. Elle s'occupe de la coordination des Ecoles de Devoirs. En effet, tous les lundis, mardis et jeudis (de 16h à 18h) des bénévoles motivés aident des enfants à faire leurs devoirs et les encouragent dans leur parcours scolaire. Tous les parents n'ont pas la possibilité d'aider leurs enfants dans les devoirs comme ils le voudraient. C'est pourtant un moment clé pour enregistrer de nouveaux savoirs et se dessiner un bel avenir ! Si vous voulez aussi rejoindre ces équipes de bénévoles ou partager une de vos passions avec les enfants (activité artistique, sportive, ludique, créative, citoyenne....), n'hésitez pas à contacter Alice au 0492/22.43.10 ou sur educ@chastre.be.

Alice est aussi en charge du travail de rue au sein du Plan de Cohésion Sociale de Chastre. Elle va à la rencontre des habitants, jeunes et moins jeunes pour effectuer un travail de proximité, en lien avec les différents partenaires.

Alice a ainsi complété l'équipe du service de cohésion sociale composée de Laura Lekeux (Accueil temps Libre et Extrascolaire) et de Marianne Boegaerts (Plan de cohésion sociale avec le pôle adulte/seniors/personnes en situation de handicap, Centrale des moins mobiles).



Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE



En ce début d'année, les bénévoles de la bibliothèque communale vous remercient de votre assiduité. En effet, lors du deuxième confinement vous avez été plus nombreux à vous présenter lors de nos permanences dont les horaires sont maintenant élargis aux dimanches. Et sans doute avez-vous remarqué quelques aménagements de nos locaux, ce qui nous a permis d'élaguer, reclasser, mettre en avant d'autres ouvrages.

Les ARTS trouvent maintenant aussi une place de choix, au même titre que les POLICIERS, la LITTÉRATURE CLAS- SIQUE, la section SOCIÉTÉ et la section JEUNESSE. Cette dernière a été entièrement remaniée. Nous avons décidé de supprimer les tranches d'âge définies et de privilégier un code COULEURS. En plus du jaune, du vert et du rouge, le bleu a été ajouté et s'adresse aux plus jeunes lecteurs.

Dans le département LITTÉRATURE ANGLAISE (pour les anglophones et/ ou anglophiles), des nouveautés ont été récemment acquises: J. Grisham, D. Baldacci, J. Kellerman, M. Atwood et cela, à titre d'essai.

Egalement à titre d'essai, nous allons prochainement acquérir des bandes dessinées à l'attention des adultes.

Nous espérons ainsi combler les attentes de la majorité d'entre vous et vous revoir toujours plus nombreux.

L'équipe des bénévoles

QUELQUES DÉTAILS PRATIQUES:

Adresse: Maison Communale de Chastre

Ouverture: le mercredi de 16h à 18h – le samedi de 10h à12h – le dimanche de 9h30 à 12h30

Cotisation: 3 euros /an – Livres enfants: 0,20 cents/2 semaines – Livres adultes: 0,40 cents/ 2 semaines – Nouveautés: 0,80 cents/ 2 semaines

Retrouvez-nous sur la page Facebook: «Bibliothèque Chastre».

Site internet de la maison communale. www.chastre.be/bibliotheque

Pour tous renseignements complémentaires: 0470 022 995. D. Lassance coordinatrice.

Tourisme

SYNDICAT D'INITIATIVE DE CHASTRE

Dans l'ancien corps de logis de la maison communale, à l'opposé des bureaux de l'administration communale vous trouverez l'entrée du Syndicat d'initiative. Une entrée discrète, à l'image de l'ASBL qui vise à se renouveler au travers de ses propositions.

Le souhait de la nouvelle équipe en place depuis Octobre 2018 est de mettre en avant le patrimoine de notre belle commune, en proposant des balades dans nos villages et campagnes car c'est l'un des atouts majeurs de Chastre.

Sa douceur de vivre et les témoins de son ancrage rural sont un atout indéniable. Vous trouverez au Syndicat d'Initiative de nombreux dépliants de balades et des informations sur d'autres lieux du Brabant Wallon.

Le Syndicat d'Initiative s'associe également à diverses activités qui se déroulent dans la commune, par exemple le marché du terroir ou encore la Saint-Hubert.

Nos bureaux ne sont actuellement pas ouverts en semaine, mais chaque week-end, lors du marché hebdomadaire du dimanche, une permanence est assurée de 10h à 13h.

N'hésitez pas à venir y faire un saut.

Digitalisation de nos informations

En 2021, le site internet du Syndicat d'Initiative fera peau neuve pour une plus grande facilité d'utilisation, et proposera, entre autres:

- > un agenda des activités
- les parcours des différentes promenades
- **)** une galerie photos
- des informations historiques par village, pour lesquelles nous pouvons compter sur notre précieux partenaire le CHERCHA (Cercle d'Histoire de Chastre)



Pour l'heure, nous ne pouvons que regretter, comme beaucoup, le coup de frein imposé à nos activités par la situation sanitaire, mais nous espérons vous rencontrer bientôt!

Contacts:

Nathalie Coppoy

Présidente 0475/27.42.99

Maryvonne Debois

Vice-Présidente

André Declerck

Secrétaire

Retrouvez-nous sur Facebook:

Syndicat-dinitiative-de-Chastre

Enseignement

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE CORTIL-NOIRMONT



(Domaine de Chastre) 1450 Cortil-Noirmont

Renseignements & inscriptions:

081/61.29.17 - direction.ec.cortil@skynet.be

Blog Ecole: http://ecolecommunaledecortil-noirmont.blogspot.com/

Page Facebook: https://www.facebook.com/EcoleCommunaleDeCortilNoirmont/

FOCUS SUR QUELQUES ACTIVITÉS ET PROJETS PROGRAMMÉS AU COURS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE:

> PARTONS À LA DÉCOUVERTE DE LA GÉOMÉTRIE EN SECTION MATERNELLE

Les enfants ont découvert quelques solides et figures planes à partir des œuvres de l'artiste «Auguste Herbin». Plusieurs activités ont été réalisées: découverte avec leur corps, manipulations et constructions à l'aide de divers matériaux, traçage et empreinte dans le sable...



AU CŒUR DU PARC DE L'ÉCOLE: CRÉATION D'UNE MARE DIDACTIQUE.



En partenariat avec le Domaine de Chastre, la commune de Chastre et la Province via le contrat de rivière Dyle-Gette, les élèves de 3ème et 4ème primaires s'investissent dans la création d'une mare didactique.

La 1ère étape est finalisée: analyse de documents pour décider des dimensions de la future mare, suivi de la prise de mesures sur place et de la réalisation d'un croquis.

La prochaine étape consistera en l'élaboration des panneaux didactiques à placer près de cette mare.

Ce projet laisse donc entrer encore un peu plus de nature dans notre vie scolaire, la nature étant source d'apprentissages et de plaisirs inépuisables. Nos élèves ont besoin d'être en contact avec le vivant pour répondre à leurs besoins, tant physiques qu'émotionnels.

> L'INFORMATIQUE POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Nos élèves de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème primaires découvrent les ordinateurs et leurs nombreuses possibilités depuis le mois de septembre. En effet, le domaine de l'informatique est mis au service des apprentissages, notamment par le travail de la lecture (tâches à réaliser en autonomie, ...), de l'écriture (récits à mettre en page, ...), de recherches sur internet, ...

Un cours qui trouve tout son sens dans la situation que nous vivons depuis plusieurs mois.

Dans un prochain numéro, nous partagerons les impressions de nos élèves sur leur expérience informatique...



Prenez soin de vous et des autres. L'équipe éducative et la Direction.

Enseignement

ÇA GAZE À L'ÉCOLE DE BLANMONT!

Parrainage, expositions, projets, surprises. Comme chaque année, les élèves de l'Ecole Communale de Blanmont ont pris part à de nombreuses activités. Le coronavirus ne les a pas freinés. Ils s'y sont adaptés en respectant les mesures de sécurité.



Dès la rentrée, les élèves de 1ère et de 6e primaires ont participé au concours «Be Wapp.» Il consistait à réaliser un bricolage grâce à des déchets afin de sensibiliser les gens à la protection de l'environnement. C'est un des projets qui a été réalisé en parrainage.

Durant le premier trimestre, les élèves de 5e et 6e ont également réalisé une exposition interactive sur les énergies renouvelables. Comme les autres classes, les enfants de 3e et 4e ont visité cette exposition et ont apprécié les expériences auxquelles ils ont participé.



Toutes les classes primaires ont aussi pris part à une animation «Cap Horizon.» Les premières et deuxièmes ont visité virtuellement la Belgique. Ils ont parlé de l'Atomium, du Manneken-Pis, d'une fabrique de spéculoos, des autruches, des vaches, des fermiers, ...

DES ÉLÈVES AUX PETITS SOINS

Certains écoliers ont participé à une action appelée «Opération boite à KDO» avec leur professeure de citoyenneté et de philosophie. Elle consiste à offrir des boites à chaussures qu'ils ont décorées eux-mêmes à des enfants qui n'ont pas la chance d'avoir une famille. Ensuite, elles ont été déposées à l'association.

Chaque année, les 5e primaires vont rendre visite aux «Sittelles» pour tenir compagnie aux personnes âgées. Cette année, pour le nouvel an, ils leur ont fait une carte de vœux. Les résidents étaient très contents et ils ont répondu aux enfants.

Les élèves de 3e et 4e ont, pour leur part, écrit des lettres à leurs proches qui leur manquent et qui sont loin d'eux. Ils l'ont fait avec enthousiasme pour leur donner du baume au cœur, leur donner des nouvelles, garder le contact et souhaiter un joyeux Noël et une bonne année. Ces écoliers apprécient également la lecture. «C'est chouette que la bibliothèque continue», confient les élèves. «On trouve le système génial car on peut toujours choisir et emprunter un livre qu'on aime bien. On peut aussi se laisser guider. Du coup, c'est une surprise!»

VENEZ VENEZ SAINT NICOLAS



Le vendredi 4 décembre, saint Nicolas est passé! Les maternelles jusqu'à la 4e année ont accueilli une conteuse. Quant aux 5e et 6e, ils ont reçu des cadeaux. D'abord, le grand saint a écouté des chansons et des poésies. Puis, tous les enfants ont eu des bonbons et une mandarine. Nous avions tous attendu ce jour avec impatience!

A BICYCLETTE...



«Provélo» est une activité que les élèves de 5e primaire font chaque année et qui consiste à apprendre à faire du vélo. Il y a des activités théoriques et pratiques données par des moniteurs spécialisés dans ce domaine. Cette année, à cause du coronavirus, ils n'ont pas eu la chance d'avoir des accompagnants. Cependant, la titulaire a fait venir deux bénévoles extérieurs pour maintenir quelque peu le projet.

Un article des 6e primaires de l'Ecole Communale de Blanmont.

Coin des groupes politiques



Retour sur l'année 2020

Malgré les circonstances, nos élus ont pu réaliser leurs projets. Voyez plutôt.

Voici quelques exemples de réalisations menées à bien sous la coordination du Bourgmestre, en bonne collaboration avec le Collège, le Conseil Communal et les Conseils Consultatifs:

- Création d'une nouvelle ligne de bus, grâce au travail initié par notre groupe (Chastre2020 à l'époque), facilitant les déplacements vers LLN
- > Coup d'accélérateur pour le projet autour de la place de la gare de Chastre avec la finalisation de la revitalisation urbaine envoyée au gouvernement wallon pour approbation et subsides; amendement du permis d'urbanisation à l'étude du futur quartier Boischamp et du projet Jardin'âge suivant les remarques des riverains
- Création du conseil consultatif de l'agriculture pour aborder les relations habitants/exploitants agricoles, l'élaboration d'une charte agricole, la création d'une journée ferme ouverte.
- Attribution des labels Chastrois aux artisans et commerçants remplissant les critères.
- Ouverture d'un guichet pour les indépendants grâce auquel ils rencontrent des experts en accompagnement de gestion d'entreprise.



- Soutien apporté à la bibliothèque et aux mouvements de jeunesse grâce à des subsides provinciaux et communaux revus à la hausse.
- Création du club photo et projet de réédition de cartes postales anciennes et d'impression de nouvelles en collaboration avec le CHERCHA.
- Révision du mécanisme d'attribution des subsides aux associations par le biais du conseil consultatif.
- Soutien à la Tchatche et aux artistes locaux pour des concerts et spectacles.
- > Elaboration de 32 actions venant du PCDR (Plan communal du développement rural), réparties entre l'aide au développement de la vie sociale, l'environnement et projets d'infrastructures.
- Visite aux personnes les plus sensibles lors de la canicule et remise de la boîte jaune; distribution de cougnous et de pralines en remplacement de goûter de Noel.
- Passage au e-guichet pour le service population
- Continuation dans le relevé des points inaccessibles aux personnes

- handicapées par le conseil consultatif de la personne handicapée
- Grande attention toujours apportée aux finances: les réserves constituées ces 2 dernières années permettent d'aborder l'avenir plus sereinement.
- Bonne collaboration en majorité permettant d'avancer sur de nombreux dossiers du PST (Plan Stratégique Transversal) avec 23% des 416 actions réalisées en 2020 et 45% des actions en cours.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive, et nous avons choisi de mettre ici en avant les projets sur lesquels travaillent les représentants de Chastre20+. Et n'oublions pas non plus le travail qui a été fourni (ou allait l'être) pour différentes manifestations, qui n'ont pas pu avoir lieu.

Nathalie Coppoy Présidente Chastre20+



Voici un an que la Covid-19 (Coronavirus) fait partie de nos vies, de notre quotidien. Nous aspirons tous à retrouver nos habitu-

des le plus rapidement possible. Serrer ses proches dans ses bras, sortir faire la fête toute la nuit, voyager librement, ces gestes ne pourront se faire sans une diminution de la contamination. Si la pression sur notre système de santé peut diminuer, nous retrouverons le bonheur de ces plaisirs perdus. Et une des façons pour y arriver, c'est la vaccination. Mais comment s'y retrouver?



Quels vaccins sont disponibles? Pour qui? Se poser des questions, c'est normal et c'est sain.

Depuis le début de ce mois de janvier, les résidents des maisons de repos et le personnel soignant de première ligne

Coin des groupes politiques

sont vaccinés. Les pensionnaires du home chastrois «Les Sittelles» ont été vaccinés en février. Notre conseillère communale Anne Ferrière, infirmière urgentiste à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies a reçu son vaccin et encourage tout le monde à en faire autant dès que ce sera possible. «Ma vaccination s'est très bien passée. Je n'ai ressenti aucun effet secondaire. Cette vaccination est, pour moi, une étape essentielle dans la sortie de crise que nous espérons tous la plus rapide.»

Dès le mois de mars, les personnes

âgées de 65 ans et plus et les personnes de 45-65 ans avec des comorbidités spécifiques pourront se faire vacciner dans un des centres de vaccination mis en place en Wallonie comme celui du PAMExpo de Court-Saint-Etienne. Le reste de la population adulte pourra se faire vacciner à partir du mois de juin et pendant l'été.

L'organisation pratique de ces séances de vaccination n'est pas encore connue à l'heure d'écrire ces lignes et notre espace pour vous écrire est bien trop court pour vous expliquer concrètement toute la campagne de vaccination en Belgique. Nous vous conseillons de vous rendre sur le site www.jemevaccine.be pour répondre à vos questions. Il est très clair et accessible. N'hésitez pas à contacter également votre médecin traitant qui est la personne de référence pour répondre à vos questions précises liées à votre état de santé. Ensemble, nous arriverons à sortir de cette crise. Nous restons à votre écoute via les réseaux sociaux et via notre adresse mail :

info@chastreavenir.be

ECOLOChastre

Chastre en action contre le réchauffement climatique

En décembre 2017, la commune de Chastre a adhéré à la Convention des Maires. Un mouvement européen d'autorités locales et régionales qui s'engagent pour le climat, à améliorer l'efficacité de l'énergie et à accroître le recours au renouvelable. Ecolo avait encouragé et soutenu cette démarche. Et depuis longtemps Ecolo Chastre propose des solutions (à revoir sur notre site web www.chastre.ecolo.be). La commune s'est donc engagée à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) pour lutter contre le dérèglement climatique et préparer son territoire à s'adapter aux changements. Et cela d'ici 2030. Depuis lors, la Covid19 nous montre toute l'importance de vivre dans un territoire résilient aux crises.

Aider les Chastrois à isoler leurs maisons afin de limiter les très coûteuses déperditions d'énergie et à réduire leur consommation de chauffage et d'éclairage, voilà un fameux défi! Voilà déjà nos pistes pour y arriver:

- Savez-vous que, pour votre éclairage, passer à des ampoules LED permet de réduire de 70% votre consommation d'électricité sur ce poste?
- Croirez-vous que l'isolation de votre maison peut être étudiée avec des



spécialistes, accompagnée par des conseillers et réalisée par des entrepreneurs et des artisans locaux en amortissant les travaux en 5 à 10 ans?

- Imaginez-vous que vous pouvez réduire les émissions de GES et vos consommations en changeant de système de chauffage ou de climatisation, en installant un poêle à pellets (en filière bois local évidemment) ou une pompe à chaleur?
- Savez-vous qu'une partie de la commune de Chastre est alimentée depuis le mois d'octobre avec du gaz renouvelable (biométhane) produit à Fleurus?
- Chastre peut aussi produire de l'énergie renouvelable (recours à l'éolien, au photovoltaïque ou à la biométhanisation qui permet de valoriser les déchets agricoles).
- Enfin, nous pouvons aller vers cet objectif de moins de 40% d'émissions de GES en limitant nos déplacements: télétravail, loisirs et va-

cances à proximité, comme la Covid nous l'a fait découvrir; usage accru des transports en communs et des mobilités électriques ou au CNG (gaz naturel compressé).

Le ministre Ecolo de l'énergie de la Région wallonne, Philippe Henry, vient d'attribuer un subside de 50.000€ à Chastre et de 300.000€ à la Province du BW qui aidera également notre Commune à mener de tels projets. Et dans le plan européen pour la reprise et la résilience (PRR) un tiers doit être consacré à la transition écologique. La commune, à travers l'action du Conseiller en Energie, de notre échevin Thierry Henkart et des citoyens réunis au sein du Conseil consultatif Energie-Climat, va lancer des actions concrètes via des guichets énergies. Ouvrez l'œil et préparez vos dossiers!

> Hélène Ryckmans Conseillère communale , députée

Police



LA PRÉVENTION CONTRE LE VOL HABITATION OU TECHNOPRÉVENTION



Les cambriolages dans les habitations restent une des formes de criminalité des plus importantes en Belgique. Les moniteurs de sécurité démontrent que les citoyens voient le cambriolage résidentiel comme l'un des problèmes les plus importants au sein de leur quartier. Pour répondre à cette problématique, une formation de conseillers en technoprévention a été mise en place dès 2004. L'objectif est de s'assurer que les citoyens investissent de manière appropriée dans la sécurisation de leur habitation.

Les faits se limitent généralement à des tentatives (de vols) quand des mesures environnementales, organisationnelles, mécaniques et/ou électroniques sont mises en place et se révèlent comme autant d'obstacles pour les auteurs qui ne restent généralement que quelques minutes sur le lieu du fait. Car les voleurs n'apprécient pas la lumière, le bruit, la vigilance, les portes et fenêtres qui résistent, l'alarme qui s'enclenche ...

Si des vols ou des tentatives de vols peuvent être évités, c'est grâce à un ensemble d'actions et de partenaires: la vigilance des citoyens et de la police, les mesures prises par les citoyens pour sécuriser leur habitation, les partenariats locaux de prévention, les opérations menées par la police et le Ministère de l'Intérieur comme «un jour sans», le Ministère de la justice, les communes, les conseillers en technoprévention Mais le risque «0» n'existe pas. Donc, poursuivons nos efforts.

QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION:

- Ne laissez pas vos objets de valeur à la vue de tous;
- Mettez vos bijoux de valeur (non portés) dans un coffre à la banque ou chez vous;
- Ne gardez pas d'argent liquide chez vous;
- Si vous avez des bijoux ou des objets de valeurs qui sont tout de



même conservés chez vous, évitez de les mettre dans les endroits logiques tels que tables de nuit, salle de bain...

- > Tenez un inventaire de vos objets de valeur en indiquant les numéros de série;
- > Conservez les factures;
- Profitez du moment de l'achat pour noter les références et faire une photo. La police pourra ainsi plus facilement vous restituer vos biens si elle les retrouve;
- Ne déposez pas les cartons de vos nouveaux appareils devant chez vous, les cambrioleurs auront vite fait de repérer ce qu'il y a à voler chez vous;
- > Ne laissez pas traîner des outils ou une échelle dans votre jardin;
- > Fermez vos portes à clé en permanence et les fenêtres (quand vous vous absentez). Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battants (en votre absence).
- Activez votre alarme (si votre habitation en est équipée) même pour une courte absence;
- Donnez l'impression que votre habitation est occupée quand vous partez en journée/soirée/en vacances. Demandez à un voisin ou à un membre de la famille de relever le courrier ou d'abaisser et de relever les volets, ... Laissez une/plusieurs lumières allumées dans l'habitation,...

Signalez tout élément suspect dans votre rue ou chez vos voisins à la police en formant le 101.

LA TECHNOPRÉVENTION KESAKO?

On pourrait définir la technoprévention comme l'ensemble des mesures (architecturales, environnementales, organisationelles, mécaniques, électroniques) mises légalement en place par l'occupant, le propriétaire d'un bâtiment, d'une propriété, ayant pour effet de diminuer les risques de vols.

Au niveau de la zone de police, quatre inspecteurs sont conseillers en techno-prévention:

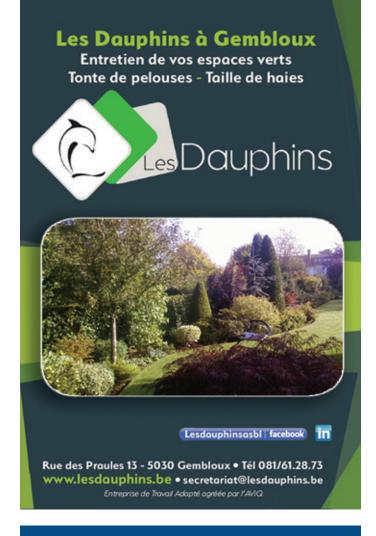
- L'inspecteur de police Guy Grégoire: pour les communes de VILLERS-LA-VILLE et COURT-SAINT-ETIENNE.
- L'inspecteur de police Philippe Bovenrade: pour la commune de Chastre.
- L'inspecteur de police Xavier Duysens: pour la commune de MONT-SAINT-GUIBERT.
- L'Inspecteur de police Joachim Kumps: pour la commune de WALHAIN.

Ils peuvent (à votre demande) venir chez vous pour vous conseiller sur les mesures de protection de votre habitation.











Prenez contact avec elle au 0498/883 895

Jumelage



JUMELAGE CHASTRE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU



OUVERTURE DE CHEZ NELSON CAFÉ BISTRO À SAINT-DENIS SUR RICHELIEU



Une improbable façon de tirer profit de la pandémie...

La vie, comme une rivière, peut prendre de curieux détours à l'occasion! À l'automne 2019, une dizaine de citoyens de Saint-Denis sur Richelieu se rencontraient pour tenter de répondre à une nouvelle problématique: le dernier restaurant de la ville venait de fermer. Quel dommage pour la vie de village, dans un endroit reconnu pour son charme, son histoire et son potentiel touristique! Autour d'un verre, on se prend donc à rêver de démarrer quelque chose, un lieu de rencontre, où il serait possible de prendre un repas, une bière, avec une terrasse... On a même l'œil sur un endroit: la défunte Auberge Saint-Denis, fermée depuis quelques années, et maintenant en vente!

Et puis arrive l'improbable pandémie mondiale qui met tout à l'arrêt, y compris notre réflexion. Mais c'était trop présumer des méandres du hasard! En effet, bien que la majorité des secteurs é conomiques aient été mis à l'arrêt, tout ce qui touche l'alimentation a continué de tourner à plein régime, y compris l'usine dionysienne de Bonduelle, qui emploie plus d'une centaine de personnes.

C'est alors que le miracle opère: l'entrepreneur qui avait visité pour nous l'auberge Saint-Denis décide de proposer à Bonduelle d'acheter l'auberge et l'aménager pour permettre de rencontrer les recommandations de la santé publique, ce qui convient tout à fait à l'entreprise. Du coup, il est aussi capable de réserver la partie avant du rez-de-chaussée, celle qui hébergeait la partie «restauration» de l'endroit et il nous contacte (le comité des rêveurs!) pour savoir si, au lieu d'acheter l'auberge, on s erait disposé à louer l'endroit pour y implanter notre projet de lieu de rencontre et restaurant! Il faut décider rapidement, évidemment, et après une rencontre virtuelle où l'excitation se mêle aux projections, on décide d'aller de l'avant!

On est alors à la mi-mai et tout est à faire. Un essaim d'abeilles se met alors à l'œuvre: on converge rapidement vers une identité historique (Wolfred Nelson, médecin et chef des troupes lors de la Victoire des Patriotes le 23 novembre 1837), puis une forme d'entreprise. On décide de créer un OBNL (Organisme à But Non Lucratif), ce qui nous permet de jumeler l'entreprenariat avec des vocations communautaires, comme des activités sociales, touristiques et même l'introduction d'une popote roulante! Un enthousiasme contagieux s'élève: des dizaines de bénévoles viennent spontanément nettoyer, peindre, construire une terrasse et préparer physiquement l'endroit. Dès le 4 juillet, on peut tenir une première activité de levée de fonds et quelques semaines plus tard, l'OBNL a recueilli plus de 40k\$ (26K€ tout à fait remarquable dans une communauté de 2200 âmes!) et les préparatifs vont bon train pour une ouverture avant la fin de ľété.

Le 27 août, ce CA et quelques rêveurs réussissent à ouvrir Chez Nelson café-bistro alors que tout semblait impossible à réaliser en 2020, à peine 100 jours après avoir créé l'organisme!

Et, donc, malgré les douleurs et drames que l'épidémie de COVID a engendrés, Chez Nelson, contre toutes attentes, a su émerger comme une fleur au printemps au cœur du combattif petit village de Saint-Denis sur Richelieu! Et on sera prêt pour y accueillir nos amis de la Belgique!

François Richard

Président québécois du comité du jumelage de Saint-Denis avec Chastre

page FaceBook de Chez Nelson café bistro:

https://www.facebook.com/cheznelsoncafe/

Pharmacie de Chastre

Heures d'ouverture 9h - 12h30 — 13h30 - 19h et samedi matin 9h - 12h30



Vincent Depagie

Professionel du Jardin

Les Jardins de Vincent

Rue Taille Madame 48 1450 Gentinnes 0477 / 27 92 57 vincent.depagie@gmail.com



Passez au solaire !



Vous produisez votre électricité gratuite pendant plus de 25 ans grâce au soleil... et vous gagnez de l'argent en plus!

Les prix des panneaux photvoltaïques ont fortement diminué!

Vous augmentez la valeur immobilière de votre propriété,
que ce soit pour une location ou un achat.



Salidarité

LE TÉLÉVIE ET LA COVID-19



Depuis mars 2020, le comité Télévie La Promesse d'Hélène a dû annuler tous ses évènements. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils ont cessé toute activité!

Face à la crise de la COVID-19, le comité a dû trouver des solutions et faire preuve d'imagination.

Cela a commencé par la confection de masques au départ d'essuies de vaisselle Télévie. S'en sont suivies les ventes via les réseaux sociaux de pas moins de 400 miels et 700 confitures. Dernièrement, le comité a préparé des colis gourmands pour les fêtes. Galettes, spéculoos, truffes, champagne... sont venus les garnir. Sans oublier, les incontournables confitures de la Promesse d'Hélène qui font l'unanimité depuis plusieurs années maintenant!

Mais quoi qu'il en soit, ces solutions de fortune, aussi créatives qu'elles soient, ne remplacent pas les contacts humains. Parce que le Télévie, c'est aussi cela, des moments de partage autour d'une même cause: la lutte contre la maladie!

Le comité La Promesse d'Hélène espère donc pouvoir relancer ses évènements au plus vite. Croisons les doigts!

En attendant des jours meilleurs, il est possible de les soutenir en effectuant toute l'année vos dons directement (avec la mention «Promesse d'Hélène») sur le compte du FNRS de La Promesse d'Hélène. Pour tout don supérieur à 40 euros, le FNRS vous fera parvenir une attestation fiscale! Ce numéro de compte est le BE23-001392541-191

Prenez bien soin de vous...



Sport

DEUX CLUBS DE COURSE À PIED EXISTENT À CHASTRE, EN VOICI UNE BRÈVE PRÉSENTATION :

RUN TOGETHER



PLUS QU'UN CLUB DE JOGGING

Actif depuis octobre 2020 sur la commune de Chastre, notre club vous accueille que vous soyez débutant ou confirmé.

Minimum deux fois par semaine et régulièrement le samedi matin, nous nous retrouvons pour parcourir les sentiers et les chemins de notre beau village, le tout encadré par des entraîneurs qui vous proposent des entraînements adaptés à votre niveau.

L'ambiance conviviale, l'esprit d'équipe et la dynamique de groupe sont nos principales priorités. Pour «RUN TOGETHER

CHASTRE», le jogging est un sport collectif et nous faisons en sorte que chaque entraînement soit un plaisir pour vous. Grâce à l'effet de groupe, le travail et l'effort sont plus agréables, plus faciles et les résultats sont ainsi plus rapides.

Notre objectif est donc double, votre bien-être et votre progression.

Venez nous rencontrer... Participer à la première séance est gratuit et ne vous engage à rien, sauf peut-être à l'envie de revenir la semaine suivante

Output

Description de la première séance est première séance est première se l'envie de la première séance est première se la première séance est première se la première séance est première à l'envie de la première séance est première à l'envie de la première à l'envie de l'env

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter au 0486/22.14.51 ou via le site :

www.runtogetherchastre.be

A bientôt! L'équipe Run Together Chastre.

YNRA

YNRA Chastre ASBL a été le premier club de jogging à s'implanter dans notre belle commune de Chastre. En reprenant le programme Je Cours Pour Ma Forme pour débutants jusque-là organisé par la Commune de Chastre, nous mettons en avant une pratique sportive pour toutes et tous.

Peu importe votre niveau, votre âge, ou votre forme physique, YNRA Chastre ASBL vous accompagne dans votre progression afin d'atteindre vos objectifs sportifs, mais aussi et surtout, de bien-être.

Avec YNRA Chastre, vous ne courrez jamais seul. Nous savons tous à quel point il est difficile de trouver la motivation pour faire du sport quand on est seul. Dans notre club, des amitiés se forment, et il y règne une entraide entre membres qui est exemplaire. Vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accompagner lors d'une sortie, si vous le désirez.

En dehors de la crise sanitaire, le club se retrouve tous les Lundi et Jeudi dans la cour de la Maison Communale, pour un départ à 19h, et ce même pendant les vacances scolaires ou les jours fériés. Plusieurs groupes vous sont proposés en fonction du niveau de chacun.

Nous vous proposons de progresser ensemble, chacun à son rythme.

Pendant la crise sanitaire, nous nous adaptons aux mesures du gouvernement en proposant des parcours à nos membres



et en les encourageant avec des surprises sur le parcours.

Le 1er Mars commence la nouvelle session JCPMF pour les débutants. Si les mesures sanitaires ne nous permettent pas de courir tous ensemble, nous proposerons une alternative que nous avons déjà préparée juste pour vous.

Vous êtes curieux de savoir comment cela se passe? N'hésitez pas à nous contacter!

0474 10 60 01

http://ynrachastre.be/ https://www.facebook.com/ynra.chastre.5

Agenda

GRAND FEU - DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS

Notre traditionnel Grand feu est à nouveau compromis pour cette année.

À ce stade, nous ne pouvons l'organiser dans sa formule habituelle.

Néanmoins, il a été décidé d'allumer ce Grand feu le vendredi 26 mars prochain, sans public.

Nous communiquerons ultérieurement sur une éventuelle diffusion virtuelle de celui-ci.

Le **dépôt de déchets** verts quant lui, est toutefois maintenu. Comme chaque année, il sera possible de déposer ses déchets végétaux sur le site des XV Bonniers à des dates bien précises, à savoir:

- > Les mercredis 10 et 1/3 de 13 h à 16h
- > Les samedis 13 et 20/3 de 8h à 13h

Il est bien évidemment interdit d'y déposer d'autres déchets que des déchets végétaux. Les troncs ne pourront excéder 15 cm de diamètre .

Agenda

AGENDA

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, IL N'EST TOUJOURS PAS POSSIBLE, AU MOMENT D'ÉCRIRE CES LIGNES, DE PRÉVOIR DES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES...

CLUB PHOTO CHASTRE

Le Club Photo Chastre a déjà un peu plus d'un an. Malheureusement, sa création a coïncidé avec le début de la pandémie. Toutes les activités prévues (expos, sorties photos, réunions plénières,...) ont été annulées. Cela n'a pas empêché les membres du club de continuer à pratiquer la photographie et à échanger virtuellement entre eux. Ils ont sillonné notre belle commune pour nous proposer de magnifiques photos.

Nous vous invitons donc à (re) découvrir différents coins bucoliques de Chastre. Pour ce faire, amusez-vous à tenter de retrouver les 7 villages de l'entité représentés sur ces photos (Les réponses se trouvent en bas de page).

Profitez de l'arrivée du printemps pour prendre l'air et vous promener et pourquoi pas, vous donner l'envie de rejoindre notre Club Photos Chastre : Rens. C Van Meensel

010/65.44.86 ou par mail à Clubphotochastre1450@gmail.com



Photo : M. Raj - Club Photo Chastre



Photo: P. Cornet - Club Photo Chastre



Photo : C. Van Meensel - Club Photo Chastre



Photo: J. Decelle - Club Photo Chastre



Photo: P. Peignois - Club photo Chastre



Photo : L. Robeet - Club Photo Chastre



Photo : B. Van Parys - Club Photo Chastre



Ouvert les dimanches et jours fériés toute la journée

CHAUSSÉE DE NAMUR (N4), 70 - WALHAIN - TÉL. 010 65 98 20





- Aménagement et entretien de jardins
- Abattage Élagage Broyage
- Pose de clôtures Bekaert béton bois
- Réalisation de terrasses tout type de matériaux
- Réalisation d'allées d'accès
- Tranchée de raccordement
- Mur en billes de chemin de fer Azobé ...
- Dalle de béton pour chalet box etc.
- Devis pour assurances



GSM 0475 710 393 J.MARC.DELVAUX@GMAIL.COM

RUE DES ÉCOLES, 8 1450 CHASTRE



Souscrivez maintenant une nouvelle assurance habitation et/ou une nouvelle assurance auto et recevez 2 MOIS GRATUITS*.

Offre temporaire du 01/02/2021 au 31/03/2021 inclus



Conditions spéciales pour les moins de 36 ans

Si yous avez moins de 38 ans, yous recevez 6 MOIS GRATUITS"

alpha@dvv.be

5004 NAMUR

081 73 24 16

crédit habitation

Chaussée de Namur 97 5030 GEMBLOUX 081 62 50 40

Chaussée de Louvain 533

DVV est une marque et nom commercial de Belins SA, B-1: RPM Bruxelles - TVA BE 0405.764.064 - compagnie d'ass om commercial de Belins SA, B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11 – BE70 0689 0667 8225 3405 764 054 – compagnie d'assurances de droit Belge agréée sous le code 0037 - FR - 09/2020



rue des Ecoles 8 – SAINT-GÉRY (Chastre) – Tél. 0477 351 002
Achat en ligne via www.definitivement-chocolat.be – info@definitivement-chocolat.be
ME > JE: 13h30-19h • VE > SA: 10-12h30 & 13h30-19h • DI: 10-13h



Fabrication quotidienne Carte de fidélité 1€ = 1 point Pour tous les budgets



Funérailles Eugène TASSIN

Nous réalisons tous travaux de cimetière

À VOTRE SERVICE
JOUR & NUIT - 7 JOURS SUR 7

10 rue Chapelle St-Anne - 1457 Walhain (face au centre sportif)

010 655 205 - 0476 299 019 tassin.walhain1457@gmail.com

Partout en Belgique et à l'étranger sur simple appel téléphonique

- Funérarium Salle de réception
- · Parking aisé · Toutes assurances décès
- · Crémations et embaumements
- · Grand choix de fleurs, plaques souvenirs
- · Monuments funéraires
- Nous rédigeons vos avis nécrologiques, faire-part, remerciements, souvenirs, anniversaires.







PARKING GRATUIT
WWW.LAVUEESTBELLE.BE 081/37.17.92